



RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE

La place des communes dans le pilotage de l'aide et soins à domicile

Jacques Pollet

Directeur général du Réseau Santé de la Sarine



RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE

Evolution actuelle

D'un système bimodal...

Vie à domicile, avec de l'aide



Résidence en EMS

Structures intermédiaires

**Vers une chaîne de soins
continue et progressive**

Quelle réponse à quel degré de dépendance

Type	Définition	Public-cible	Prestation à mettre à disposition
Vieillir chez soi	Rester dans le même appartement	Personnes âgées sans restriction fonctionnelle	Aide et soins à domicile Service de transport publique/privé
Logement adapté	Sans barrière architecturales	Personnes âgées autonomes	Aide et soins à domicile Service de transport publique/privé
Logement protégé	Logement adapté avec prestations sécuritaires	Personnes fragilisées par l'âge	Aide et soins à domicile Prestations sécuritaires Repas à domicile Indemnités forfaitaires Service de transport
Foyer de jour / Foyer nuit	Possibilité de passer journées ou demi-journées ou nuit	Personnes âgées fortement dépendante	Animation socioculturelle Repas en commun Service de transport

Quelle réponse à quel degré de dépendance

Type	Définition	Public-cible	Prestation à mettre à disposition
Court-séjour	D'une durée limitée en structure EMS	Urgence sociale/médicale Soins palliatifs	EMS
Maison pour personnes âgées	Institution long séjour avec prestations socio-hôtelières	Personnes âgées qui ne veulent plus vivre seules	Hôtellerie-intendance Animations socioculturelles Soins
Etablissement médico-social	Nouveau et généralement dernier lieu de vie	Personnes âgées nécessitant des soins et un accompagnement conséquent	Soins y compris Soins palliatifs Hôtellerie-intendance Animations socioculturelles

Nouvelle loi Senior + du Canton de Fribourg au 1.1.2018

- Mise en place d'une association de commune sur le district
- Dès 2016 pour le district de la Sarine (région de Fribourg 105'000 habitants)
- Répartition des 12 sièges au sein du comité en fonction du nombre d'habitants par commune ou région
- Répartition des charges résiduelles entre les communes sur la base du nombre d'habitants et l'indice de potentiel fiscal

Le RSS s'engage dans le domaine de la santé au niveau régional à :

1. Développer ses compétences et ses expertises métier, en particulier dans les domaines du maintien à domicile et de la prise en charge des personnes âgées
2. Elaborer une vision globale de l'offre
3. Coordonner la recherche de solutions adéquates aux besoins
4. Offrir ses propres prestations pour le maintien de la santé
5. Travailler de manière privilégiée avec ses partenaires de proximité
6. Garantir la qualité

	Enfants et adolescent-e-s	Population en âge de travailler	Personnes âgées	
Niveau cantonal				
Niveau district	Service des ambulances			Processus transversaux tels que qualité, finances, RH, approvisionnement
	Centre de Coordination (orientation vers IF, EMS, SASDS)			
	Service d'aide et de soins à domicile (SASDS)			
	Commission des indemnités forfaitaires (Commission IF)			
			Commission des EMS (CODEMS)	
			Home exploité (HMS)	
			Homes mandatés (EMS)	
Niveau communal				

Centre de coordination

Les missions du centre de coordination sont :

- L'information de proximité, à la personne âgée, à ses proches et à tous les partenaires du Réseau santé de la Sarine
- Le traitement de l'ensemble des demandes de placement pour les 12 EMS du district de la Sarine, comprenant un rôle d'information, d'orientation, d'évaluation et de liaison entre les personnes âgées et l'ensemble des partenaires
- La réception et l'orientation de toutes les nouvelles demandes de prestations d'aide et soins à domicile du district
- L'évaluation des situations en vue de l'attribution des indemnités forfaitaires



RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE

Avantages d'un centre de coordination

- 1 seule porte d'entrée pour toutes les prestations
- Proposer la meilleure solution en fonction de l'état de santé de la personne
- Essayer d'éviter le passage par l'hôpital avant l'entrée en EMS
- Connaissance fine des besoins des bénéficiaires des IF, SASD, EMS
- Liste d'attente dans les EMS unique pour le district
- Statistique des besoins



Au niveau de la politique locale

- Etablissement d'un plan des besoins sur 5 ans comprenant:
 - Planification des besoins à court et moyen terme pour l'aide et soins à domicile (SASD)
 - Planification des besoins en lits pour les EMS à moyen terme
 - Détermination de la dotation par région/commune
- Etablissement de plans financiers sur 5 ans comprenant :
 - Evolution de la dotation en personnel pour SASD
 - Planification des rénovations et agrandissements des EMS
 - Coût probable par commune

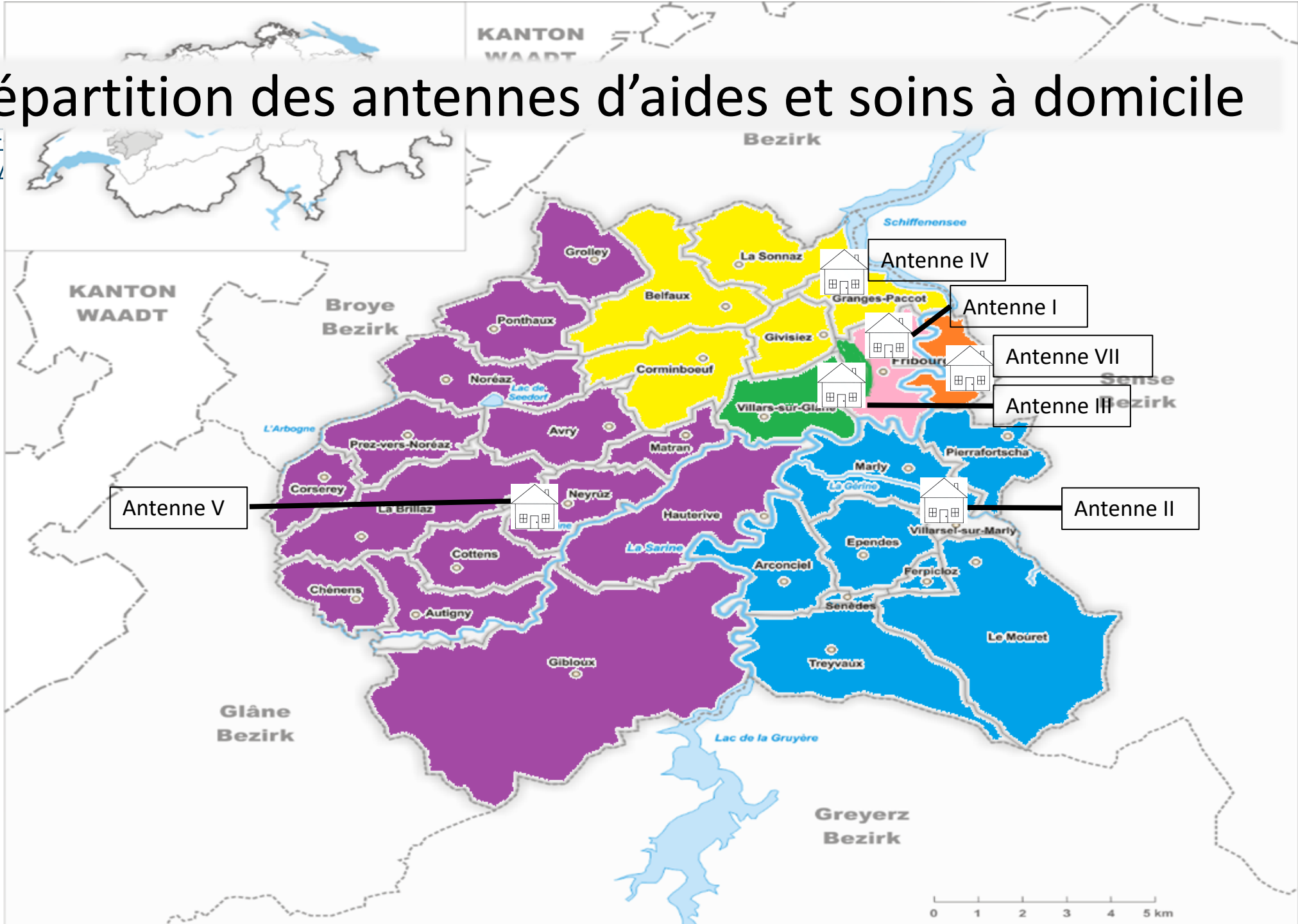
Centralisation ou régionalisation de l'aide et soins à domicile ?

- Tenir compte de la spécificité régionale soit :
 - Milieu d'intervention
 - Type de population
 - Type d'infrastructure routière
- Tenir compte de l'organisation opérationnelle soit:
 - Nbre de collaborateurs par responsable
 - Moyen technique à disposition
 - Moyen de locomotion



RESE
DE LA

Répartition des antennes d'aides et soins à domicile





Conclusion

- La mise sur pied de modèles de soins intégrés est la meilleure voie pour une bonne coordination
- L'aide et soins à domicile est la pierre angulaire de la politique actuelle de maintien à domicile
- Les communes sont les acteurs clés pour la couverture sanitaire : elles doivent définir :
 - La stratégie de couverture régionale au niveau stationnaire et ambulatoire
 - Définir les besoins et leur couverture financière
 - Adapter l'aménagement du territoire au conséquence du vieillissement
 - Etc.



RÉSEAU SANTÉ
DE LA SARINE

Publications

- http://www.chgemeinden.ch/de/flipping-book/integrierte_versorgung_fr/
- https://www.aide-soins-domicile.ch/files/ACMZBC0/studie_betreuteswohnen_f.pdf